

INSCRIPTIONS/RÉINSCRIPTIONS

Restauration scolaire - Périscolaire - Plan mercredi

Du 02 avril au 30 avril 2024 pour l'année 2024-2025

A titre indicatif, même si votre enfant a fréquenté les services au cours de l'année scolaire 2023-2024 la réinscription est indispensable.



Comment ?

1 - Compléter le formulaire en scannant le QR Code en copiant le lien suivant :

<https://forms.gle/JsseFosstcL4xJZ4A>

Attention, tous les champs sont obligatoires. Une fois validé par vos soins, il sera directement transmis au service dédié.

2 - Compléter et transmettre les documents suivants à l'adresse :

periscolaire@villeneuve-sur-aisne.fr

- fiche sanitaire recto-verso (à compléter scrupuleusement)

- attestation d'assurance (dès que possible)

- photocopie des vaccins de votre/vos enfant(s).

- Le PAI (Projet d'accueil individualisé) de votre enfant s'il en a un (dès que possible).

3 - Faire mes demandes de réservation via le Portail Famille à compter du 01 juillet 2024



Informations :

En cas de réinscription, les codes d'accès restent identiques.

Pour toute nouvelle inscription : des codes d'accès au portail famille vous seront adressés.

La réinscription/ l'inscription de votre enfant/vos enfants aux différents services pour l'année scolaire 2024-2025 ne sera validée que sous réserve de la réception du dossier complet et du règlement des factures de l'année scolaire en cours.

Sans cette démarche préalable, aucune réservation ne sera rendue possible sur le portail famille.

Contact : Mme YUNG - Directrice accueil périscolaire - 07.64.88.37.22

En cas d'absence : Mme VAUTHIER - Chargée des affaires scolaires - 03.23.25.36.67